

CONTRAT DE VILLE

LIMOGES MÉTROPOLE DÉDIE UN BUDGET PARTICIPATIF AU QUARTIER DU SABLARD

DU LUNDI 2 FÉVRIER AU VENDREDI 6 MARS 2026

Limoges Métropole met en place des actions en faveur des quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de la ville qui vise à réduire les écarts de développement entre les territoires et à améliorer les conditions de vie des habitants. Ainsi, la Communauté urbaine alloue, à titre expérimental, une enveloppe de 30 000 € à l'un de ses 9 quartiers prioritaires.

Dans le cadre du contrat de ville, la Communauté urbaine a la volonté de faire participer les habitants à la répartition des finances publiques et à l'amélioration de leur cadre de vie.

Ainsi, un budget participatif dédié au quartier du Sablard sera mis en place à titre expérimental, du lundi 2 février au vendredi 6 mars 2026, pour permettre aux citoyens de décider de l'utilisation de ce budget prédéfini par la collectivité pour des projets proposés par les habitants eux-mêmes.

Une enveloppe de 30 000 € a été fléchée sur ce dispositif avec une mise en oeuvre en quatre étapes :

- **Appel à idées** : l'ouverture du budget participatif est prévue pour le lundi 2 février 2026 dans le quartier concerné et les habitants proposeront des projets qu'ils souhaitent voir réaliser,
- **Analyse de faisabilité** : les services communautaires étudieront les différentes propositions selon les règles d'éligibilité préétablies ce qui permettra de faire un premier tri parmi les projets proposés,
- **Vote citoyen** : les projets retenus seront soumis au vote des habitants du quartier qui devront classer les projets par ordre de préférence. *Les projets sont retenus en fonction de leur rang de vote et jusqu'à épuisement de l'enveloppe dédiée.*
- **Mise en oeuvre** : les projets gagnants seront réalisés directement par Limoges Métropole et ses prestataires.

Dans ce cadre, une réunion d'information pour les habitants du quartier du Sablard est organisée le vendredi 23 janvier 2026 à 17h30 au Sabl'art (rue de Feytiat à Limoges).